

Signature d'un protocole d'accord à L'Hôpital Foch

Le 25 mars 2004 à l'hôpital Foch a été signé par M. Philippe Ritter, Directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation d'Ile-de-France, et M. Georges Dominjon, Président de l'hôpital, un protocole d'accord dont les modalités sont de nature à permettre à l'établissement hospitalier de rétablir progressivement l'équilibre de son exploitation et de poursuivre la rénovation indispensable à ses missions de service public.

Le dialogue de confiance mutuelle qui s'est établi doit permettre aux deux parties d'atteindre les objectifs, fixés d'un commun accord.